



www.longitude181.org

**Longitude 181 soutient la création
du Parc Naturel de Martinique,**

**premier pas pour le retour
d'une vie marine foisonnante !**

M. Alain Christophe Pompière

Président de la Commission d'enquête

sur le projet de Parc Naturel Marin de Martinique

DEAL Martinique - BP 7212 – Pointe de Jaham - 97274 SCHOELCHER

enquetes-publiques.deal972@developpement-durable.gouv.fr

Pour le Parc Naturel Marin de Martinique !

Les eaux martiniquaises sont menacées. La vie, qui y foisonnait, il y a encore une trentaine d'années, s'est dramatiquement raréfiée. Mais il n'est pas trop tard, la création d'une vraie réserve marine permettrait le retour de la richesse perdue. Le Parc Naturel Marin de Martinique en est le premier pas.

Nous, plongeurs, sommes les témoins de l'état de santé des fonds marins. **Nous sommes alarmés par la dégradation des récifs et herbiers que nous avons connus riches et foisonnants.** Où sont passés les poissons de grande taille, les lambis, les langoustes ? Les poissons sont petits et peu nombreux (signe d'une forte pression de pêche), les coraux ont régressé et sont dégradés à plus de 80 %, les gorgones et autres espèces fixées sont clairsemés et seuls 12 % des herbiers sont en bon état... Les grands prédateurs sont absents : leur absence signe sans conteste le mauvais état de santé des écosystèmes. **Il est urgent d'inverser la tendance et de trouver des pratiques plus respectueuses.** Il est urgent de créer un Parc Naturel Marin pour que tous les usagers de la mer trouvent, ensemble, des solutions.

Le Parc Naturel Marin est un outil pour enrayer la dégradation des milieux naturels. Il doit aider les communes littorales à mieux préserver leur espace marin par la mise en place d'une gestion concertée incluant toutes les activités, et de pratiques plus respectueuses, acceptées et comprises par tous.

Mais le Parc Naturel doit être la première étape d'une politique de protection à long terme pour assurer une vraie pérennité à cet écosystème caraïbe et à ses nombreuses espèces endémiques. **Il doit, dès son premier plan de gestion, tout mettre en œuvre pour créer d'urgence de nouvelles Aires Marines Protégées,** sur des surfaces précises, avec des règles/interdits stricts qui seules seront garantes d'une véritable protection.

Ce n'est qu'ainsi qu'il pourra garantir à tous (îliens, pêcheurs, plongeurs et autres...) la restauration et le maintien d'un écosystème en bonne santé.

Je soutiens le Parc Naturel Marin de Martinique !

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Signature :

Date :